

**Corps infirmes et sociétés : Réédition, version 2013**

***(L’ensemble de ces informations ont été récupérées sur Internet, sur différents sites présentant le livre, dont les points 1 à 7, dans la Troisième page , sont de François Sicot)***

Essais d'anthropologie historique

**Henri-Jacques Stiker, *Corps infirmes et sociétés. Essais d'anthropologie historique***, Paris, Dunod, coll. « Idem », 2013, 330 p., 1re éd. 1982. 3e éd. revue et augmentée., ISBN : 978-2-10-070091-2.

**Présentation :**

Il n'existe pas encore, à l'heure actuelle, d'histoire globale de l'infirmité – de ce que nous appelons pudiquement le handicap –, ni des systèmes de pensée qui commandent le rapport des sociétés au corps déviant ou diminué. Avec *Corps infirmes et sociétés*, H.-J. Stiker a voulu combler cette lacune.
En faisant revivre ce que fut le sort, si souvent cruel mais si différencié, des difformes, estropiés, impotents, l'auteur va bien au-delà du récit anecdotique. Du mythe d'Oedipe relu et réinterprété jusqu'à la législation de 2005, il propose une histoire raisonnée, où les périodes historiques sont vues et rassemblées grâce à des idées maîtresses, à des concepts anthropologiques précis. Dans des contextes différents, les peurs, les rejets les acceptations ne sont pas identiques. Ainsi, à travers l'infirmité, ce sont les sociétés qui se dévoilent, de façon parfois inattendue – tant le particulier est souvent la meilleure entrée dans l'ensemble d'une culture.
Au fil de cet ouvrage, on pourra parcourir une histoire mal connue, pénétrer au plus profond des attitudes collectives, réfléchir à des fragments de politique, saisir l'importance extrême du culturel, subir un choc devant l'ampleur insoupçonnée de la question, comprendre, enfin, qu'elle ouvre en fait sur tout le social et permet de découvrir des voies nouvelles pour d'autres problèmes que celui des personnes handicapées.

**Sommaire**
1. Repoussoir.
2. Bible et infirmité : le culte de Dieu.
3. L'Antiquité occidentale : la peur des dieux.
4. Le(s) système(s) de la charité.
5. Les siècles classiques : le saisissement.
6. La naissance de la réadaptation.
7. Pour une nouvelle théorie du handicap.
Epilogue.
Annexe : les étapes de la législation.
Bibliographie.

**Auteur**

[**Henri-Jacques Stiker**](http://lectures.revues.org/8637)

Directeur de recherche au laboratoire "Identités culturelles, culture territoire" de l'université Paris 7 Denis-Diderot. Rédacteur en chef de la revue *ALTER, European Journal of Disability Research*, revue européenne de recherche sur le handicap.

**Du même auteur :**

* 
1. Corps infirmes et sociétés sortait pour la première fois chez Aubier en 1982. Nous en sommes désormais à la 4e édition. On se plait à penser que l’ouvrage est lu par toute personne ayant à étudier le handicap dans une perspective de sciences humaines et sociales ainsi que dans toutes les écoles de travail social.
2. L’anthropologie historique et l’inspiration foucaldienne revendiquée permettent à l’auteur de décrire l’évolution des représentations et du traitement des personnes infirmes en Occident, de l’Antiquité à nos jours. Sans qu’il s’agisse d’une simple histoire du handicap car, pour paraphraser Foucault, le handicap n’a pas toujours existé. « Il n’y a pas de handicap, de handicapés en dehors de structurations sociales et culturelles précises ». Il est difficile et dangereux de poser un « objet » permanent, l’objet infirmité « étant créé par les façons de l’aborder, de se le représenter, socialement » (p. 14).
3. Si le parcours qui mène au vingtième siècle n’est pas sans intérêt pour le sociologue, le chapitre consacré à « la naissance de la réadaptation » est le plus immédiatement opérationnalisable pour saisir les pratiques et représentations actuelles ainsi que les évolutions les plus récentes. On gardera à l’esprit cette affirmation que l’on trouvait déjà dans la première édition et que rien n’est venu démentir : il ne suffit pas de dire que c’est la société qui produit le caractère handicapant du handicap. La priorité donnée à la production et à la performance dans toute notre organisation sociale ne peut que conduire à ce qu’il y ait de plus en plus de personnes handicapées. Handicapées par cet ordre social productiviste.
4. H.-J. Sticker a rédigé, pour cette dernière édition, un chapitre qui n’est pas de simple convenance mais nous semble avancer véritablement vers une « nouvelle théorie du handicap ». Il ne s’agit ici ni d’évaluer rapidement ce qu’ont été les évolutions dans la production et le traitement du handicap ces dernières années (loi de 2005, nouveaux dispositifs, réflexions autour de la dépendance et du care…). Dans un premier temps, l’auteur ramasse et synthétise ce qu’il considère comme les quatre grandes théories sociologiques et/ou anthropologiques existantes pour penser le handicap : une théorie « dans le sillage de l’école de Chicago, autour de la stigmatisation » ; la théorie de la liminalité, développée en particulier par R. Murphy dans Vivre à corps perdu (1990 pour l’édition française) ; la théorie culturaliste, enracinée dans le multiculturalisme américain ; enfin la théorie de l’oppression, au cœur des Disability studies.
5. Ces théories lui semblent insuffisantes pour comprendre « pourquoi nous sommes si peu avancés dans la réduction des situations de handicap et pourquoi les personnes qui les vivent sont toujours dans la précarité, voire en souffrance… Pourquoi depuis le temps où l’on légifère, construit des institutions, prévoit des budgets, les “handicapés” sont toujours une sous-catégorie sociale au point de vue des ressources, au point de vue de l’exercice effectif de certains droits, au point de vue de la participation à la vie de la cité ? » (p. 274).
6. H.-J. Sticker propose donc dans un deuxième temps, pour répondre à ces questions, une autre perspective qui, partant de la théorie de Simmel sur la pauvreté, se prolonge avec la psychanalyse et une réflexion sur ce que l’altérité (infirmité…) provoque en nous. Dans la théorie simmelienne de la pauvreté, on le sait, c’est l’assistance qui est fondatrice du groupe des pauvres – non un état substantiel ou un nombre donné de caractéristiques des individus. En outre, « l’obligation que se fait la société de lutter contre la pauvreté ne vise pas son éradication, mais l’équilibre et la conservation du “statu quo” ». De même pour le handicap, les lois en leur faveur produisent le groupe des handicapés et « la finalité [des lois actuelles] n’est pas davantage que par le passé les personnes et leurs difficultés mais la conservation de l’équilibre actuel de la société » (p. 279).
7. Cependant pour HJ Sticker, « aucun type de sociologie n’épuise l’analyse du social » et, en l’occurrence, Simmel ne nous permettrait pas de comprendre le maintien dans la liminalité. C’est dire le fait qu’encore aujourd’hui, les personnes handicapées sont maintenues dans un espace intermédiaire, ni exclues ni inclues dans la société globale avec les « valides », dans un entre-deux. Pour l’auteur – avec Freud, O. Rank et, aujourd’hui, Simone Korff-Sausse – la déficience représente cette part de nous-même que nous ne pouvons supporter, la vulnérabilité et la mortalité, notre part périssable, tordue. « Les déficients et donc l’infirmité elle-même sont comme une projection de cette fameuse part maudite de nous » (p. 289). La théorie est convaincante.
8. L’épilogue, sans verser dans les préconisations, ouvre néanmoins des pistes « pratiques », entre différentialisme et assimilationnisme. Avec pour premier principe le maintien dans le milieu ordinaire et le soutien collectif – pas seulement étatique – à ce maintien. Les institutions spécialisées devant être réorientées vers cet objectif, l’exception concernant les personnes poly-handicapées.
9. Nous n’avons fait qu’évoquer les deux derniers chapitres de cette nouvelle édition qui, pourtant, constituent une véritable plus-value par rapport aux éditions antérieures.